

Assemblée Générale de l'UFC-Que Choisir de la Sarthe Vendredi 31 mars 2023 à 16h00

Convocation (destinée aux adhérents à jour de leur cotisation le jour de l'AG)

Le Conseil d'administration a le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'UFC-Que Choisir de la Sarthe qui se tiendra Vendredi 31 mars 2023 à la <u>Maison de quartier Barbara</u>, Allée de l'Aigle Noir 72100 Le Mans (derrière l'école du cirque—Tramway arrêt St Martin) - <u>Début de l'AG à 16h00</u>—émargement à partir de 15h30

Ordre du jour :

- élection des administrateurs
- rapport d'activité et rapport financier 2022
- orientations 2023
- vote sur les rapports
- vote du montant des adhésions
- Résultats des élections au Conseil d'administration

A 18h00, débat échange, ouvert à tous : Les publications QUE CHOISIR, parlons en avec le Rédacteur en chef du mensuel QUE CHOISIR - Débat suivi du pot de l'amitié.

Si vous ne pouvez être présent, vous avez la possibilité, conformément aux statuts, de vous faire représenter par l'adhérent de votre choix en lui donnant le pouvoir ci-dessous dûment rempli et signé ou de renvoyer ce pouvoir à l'adresse de l'association 21 rue Besnier, 72000 Le Mans. Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ce moment institutionnel de la vie de l'association.

Procuration pour l'Assemblée Générale Ordinaire de l'UFC-Que Choisir de la Sarthe du 31 mars 2023

Je soussigné(e) (Nom, prénom)
Demeurant à :
Adhérent de l'UFC-Que Choisir de la Sarthe : N°
Donne procuration à (Nom, prénom) :
Adhérent de l'UFC-Que Choisir de la Sarthe
pour me représenter à cette assemblée, délibérer et voter sur l'ordre du jour.
Fait à :
Le : / 2023 Signature (précédée de la mention Bon pour pouvoir)

Signature (précédée de la mention Bon pour pouvoir)